APPEL DE CANDIDATURES 2027

Bourse - Engagement artistique et culturel

Cette bourse est attribuée à des étudiantes, à des étudiants ou à des groupes d'étudiantes et d'étudiants qui se sont impliqués ou qui se sont surpassés dans les domaines artistiques et culturels (arts visuels, musique, théâtre, photo, littérature, danse, chant, etc.) au cours de l'année. Elle vise à reconnaître la qualité de l'engagement au niveau artistique ou culturel d'une personne étudiante.

Nombre de bourses

- Une bourse

Conditions d'admissibilité

- Être inscrite ou inscrit au Cégep de Rimouski à temps plein à l'automne 2026 et à l'hiver 2027;
- Avoir participé à un ou des événements culturel ou artistique au Cégep ou avoir réalisé une production artistique (ex. : exposition, spectacle, lancement, etc.);
- Être en voie de réussite dans la majorité de ses cours.

Critères de sélection

- Compétences et apprentissages retenus;
- Créativité et originalité;
- Fréquence des implications.

Dépôt de la candidature

L'étudiant, l'étudiante ou le groupe candidat doit rédiger un texte de **200 à 300 mots** expliquant **en quoi ses réalisations répondent aux critères de sélection**.

Le texte doit obligatoirement inclure les informations suivantes :

- **Nom, prénom et matricule** de la personne (ou des personnes) qui posent leur candidature;
- **Programme d'études**;
- **Nom du groupe**, si la candidature est soumise par un groupe.

La candidature doit être transmise, idéalement en format PDF, au plus tard **le lundi 1er mars 2027 à 23 h 59,** par MIO (Gala de la réussite).

Remise de la bourse

La bourse sera remise, à la personne ou au groupe récipiendaire sélectionné, lors du Gala de la réussite Desjardins, **le mardi 27 avril 2027**.

N. B. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de bourse si aucune candidature ne répond aux critères de sélection.